



**Programme des  
Nations Unies pour l'environnement  
Plan d'Action pour la Méditerranée**

Distr. : limitée

13 juin 2023

Original : anglais

Réunion intégrée des groupes de correspondance pour l'approche écosystémique (CORMON)

Athènes, Grèce, 27-28 mai 2023

**Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire annoté**

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

## Ordre du jour provisoire annoté

### Introduction

1. Conformément au Programme de travail PNUE/PAM 2022-2023 adopté par la 22e réunion Ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (Décision IG.25/19, Antalya, Türkiye, du 7 au 10 décembre 2021), et dans le cadre de la préparation de l'édition 2023 du Rapport sur l'état de la qualité en Méditerranée (2023 MED QSR), le PNUE/PAM organise la Réunion intégrée des groupes de correspondance sur l'approche écosystémique (CORMON intégré) qui se tiendra à Athènes, en Grèce, les 27 et 28 juin 2023.
2. L'objectif principal de la réunion est d'examiner le projet de contenu du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée (2023 MED QSR) en vue de sa soumission à la 10ème réunion du groupe de coordination de l'EcAp qui aura lieu en septembre 2023.
3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la réunion dans leurs délibérations.

Sessions des CORMON parallèles : Biodiversité et pêche ; Pollution ; Côte et hydrographie ; Déchets marins

### Point 1 de l'ordre du jour.A : Ouverture de la réunion

4. Les sessions parallèles des CORMON s'ouvriront à 09h30 (EET) le 27 juin 2023 par le Secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée - Convention de Barcelone (MED POL, CAR/PAP et CAR/ASP).

### Point 1 de l'ordre du jour.B : Questions d'organisation

<i>Documents de travail :</i>	PNUE/MED WG.550/01 PNUE/MED WG.550/02
<i>Documents d'information :</i>	PNUE/MED WG.550/Inf.01

#### a) Règles de procédure

5. Les Règles de procédure pour les réunions et les conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et de la région côtière de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliqueront mutatis mutandis à la présente réunion (PNUE/IG.43/6, Annexe XI).

#### b) Élection des membres du Bureau

6. Sous réserve de l'article 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), l'Assemblée élira un Président, trois Vice-présidents et un Rapporteur par thèmes des CORMON parmi les représentants des Parties contractantes. Il est recommandé que ces personnes soient les membres élus du bureau des thèmes des CORMON qui se tiendront en mars 2023.

#### c) Adoption de l'ordre du jour provisoire

7. Sous réserve de l'article 14 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), l'ordre du jour proposé figurant dans le document PNUE/MED WG.550/1 et annoté dans le présent document sera examiné et proposé pour adoption par la Réunion, y compris le calendrier figurant dans l'Annexe au présent document.

d) *Organisation des travaux*

8. L'interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée pendant la réunion et les sessions parallèles en petits groupes. Les documents de travail seront rédigés en anglais et en français.

9. Le premier jour, les discussions se dérouleront dans le cadre de sessions parallèles en petits groupes pour chaque thème des CORMON, conformément au calendrier de la réunion figurant à la fin de l'ordre du jour annoté, comme suit :

- a) Les CORMON sur la biodiversité et pêche et la pollution se dérouleront en deux sessions, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.
- b) Les CORMON sur la côte et l'hydrographie seront abordés en une seule session, de 9h30 à 12h30.
- c) Les CORMON sur les déchets marins auront lieu en une seule session de 14h30 à 17h30.

10. Le deuxième jour, les discussions se dérouleront en deux sessions plénières, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, conformément au calendrier de la réunion figurant à la fin de l'ordre du jour annoté.

11. La réunion abordera en principe tous les points de l'ordre du jour au cours de ces deux jours. Il est envisagé de clôturer la réunion le 28 juin 2023 à 17h30 après avoir adopté ses conclusions et recommandations.

**Point 1 de l'ordre du jour.C.i : Biodiversité et pêche CORMON**

<b>Documents de travail :</b>	PNUE/MED WG.550/03 PNUE/MED WG.550/04 PNUE/MED WG.550/05 PNUE/MED WG.550/06 PNUE/MED WG.550/07 PNUE/MED WG.550/08 PNUE/MED WG.550/09
<b>Documents d'information :</b>	PNUE/MED WG.550/Inf.05

12. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat (CAR/ASP) présentera les documents « *le Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation des habitats benthiques (EO1)* » (PNUE/MED WG.550/03), « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation des cétacés (EO1)* » (PNUE/MED WG.550/04), « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation du phoque moins de Méditerranée (EO1)* » (PNUE/MED WG.550/05), « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation des tortues marines (EO1)* » (PNUE/MED WG.550/06), « *Rapport sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation des oiseaux marins (EO1)* » (PNUE/MED WG.550/07), « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation des espèces non indigènes (EO2)* » (PNUE/MED WG.550/08), et le « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation de la pêche* » (PNUE/MED WG.550/09).

13. La réunion a pour objectif de se pencher sur les documents et de présenter des observations et des recommandations en vue de leur finalisation, qui seront ensuite soumise aux réunions du groupe de coordination de l'EcAp et des réunions des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, du 11-15 septembre 2023).

**Point 1 de l'ordre du jour.C.ii : CORMON sur la Pollution**

<b>Documents de travail :</b>	PNUE/MED WG. 550/10
<b>Documents d'information :</b>	PNUE/MED WG.550/Inf.03
	PNUE/MED WG.550/Inf.13
	PNUE/MED WG.550/Inf.14

14. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat (MED POL) présentera le document « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée : la proposition des chapitres de l'IMAP sur la pollution* » (PNUE/MED WG.550/10).

15. La réunion a pour objectif de se pencher sur le document et de présenter des observations et des recommandations en vue de sa finalisation, qui sera ensuite soumise à l'examen du groupe de coordination de l'EcAp et des réunions des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, du 11-15 septembre 2023).

**Point 1 de l'ordre du jour.C.iii : CORMON sur la côte et l'hydrographie**

<b>Documents de travail :</b>	PNUE/MED WG.550/11
<b>Documents d'information :</b>	PNUE/MED WG.550/Inf.06

16. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat (CAR/PAP) présentera le document « *Rapport de 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur l'évaluation de la côte et de l'hydrographie (EOs et 8)* » (PNUE/MED WG.550/11).

17. La réunion a pour objectif de se pencher sur le document et de présenter des observations et des recommandations en vue de sa finalisation, qui sera ensuite soumise à l'examen du groupe de coordination de l'EcAp et des réunions des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, du 11-15 septembre 2023).

**Point 1 de l'ordre du jour.C.iv : CORMON sur les déchets marins**

<b>Documents de travail :</b>	PNUE/MED WG.550/12
	PNUE/MED WG.550/13
	PNUE/MED WG.550/14
<b>Documents d'information :</b>	PNUE/MED WG.550/Inf.04
	PNUE/MED WG.550/Inf.08

18. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat (MED POL) présentera les documents « *Le rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée : Objectif écologique relatif aux déchets marins (EO10)* » (PNUE/MED WG.550/12), « *Mise à jour des valeurs de référence (BV) et des valeurs seuils (TV) pour l'indicateur commun IMAP 23 (macro-déchets des fonds marins, micro-plastiques flottants)* » (PNUE/MED WG.550/13), et « *Lignes directrices pour la surveillance des apports fluviaux de déchets marins* » (PNUE/MED WG.550/14). Le Secrétariat souhaite que les participants notent que les valeurs de référence et de seuil actualisées pour l'indicateur IMAP 23 ont été utilisées pour la préparation des chapitres sur les déchets marins dans le rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée ; et que les lignes directrices pour le suivi des apports fluviaux de déchets marins reflètent un nouveau schéma révisé mettant l'accent sur quatre (4) méthodologies principales, ainsi qu'une analyse des avantages et des inconvénients respectifs.

19. La réunion a pour objectif de se pencher sur les documents et de présenter des observations et des recommandations en vue de leur finalisation, qui seront ensuite soumise aux réunions du groupe de coordination de l'EcAp et des réunions des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, du 11-15 septembre 2023).

**Point 1 de l'ordre du jour.D.i - 1.D.iv : Conclusions et recommandations**

20. Les sessions parallèles des CORMON seront invitées à examiner et à adopter le projet de conclusions et de recommandations, reprenant les résultats des discussions tels qu'ils ont été préparés par le rapporteur.

Session plénière

**Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation**

a) *Élection des membres du Bureau*

21. Sous réserve de l'article 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), l'Assemblée élira un Président, trois Vice-présidents et un Rapporteur par thèmes des CORMON parmi les représentants des Parties contractantes.

**Point de l'ordre du jour 3 : Examen du projet de contenu des chapitres communs du rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée**

<b>Documents de travail :</b>	PNUE/MED WG.550/15
<b>Documents d'information :</b>	PNUE/MED WG.550/Inf.07

22. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document « *Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée (2023 Med QSR)* », qui comprend : l'introduction, les caractéristiques de la mer Méditerranée et le changement climatique, les caractéristiques socio-économiques de la Méditerranée, la coopération régionale, les actions et mesures du PNUE/PAM, et un aperçu du résumé exécutif (PNUE/MED WG.550/15).

23. La réunion a pour objectif de se pencher sur le document et de présenter des observations et des recommandations en vue de sa finalisation, qui sera ensuite soumise à l'examen du groupe de coordination de l'EcAp et des réunions des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, du 11-15 septembre 2023).

**Point 4 de l'ordre du jour : Questions diverses**

<b>Documents d'information :</b>	PNUE/MED WG.550/Inf.09 PNUE/MED WG.550/Inf.10 PNUE/MED WG.550/Inf.11 PNUE/MED WG.550/Inf.12
----------------------------------	--

24. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion sera invitée à soulever et à discuter d'autres questions qui pourraient nécessiter une attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour.

25. Le Secrétariat présentera les perspectives futures de l'IMAP (PNUE/MED WG.550/Inf.09, PNUE/MED WG.550/Inf.10, PNUE/MED WG.550/Inf.11), Flux de travail de la gouvernance EcAp CORMON et Points Focaux (PNUE/MED WG.550/Inf.12), et la structure de visualisation du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée.

26. La réunion devrait examiner les documents et fournir des commentaires et des recommandations sur la voie à suivre, qui seront présentés aux réunions du groupe de coordination de l'EcAp et des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, 11 et 12-15 septembre 2023, respectivement) pour examen.

**Point 5 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations**

27. La réunion est invitée à examiner et à adopter le projet de conclusions et de recommandations reprenant les résultats des discussions, tel qu'il a été préparé par le rapporteur.

**Point 6 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion**

28. Le président clôturera la réunion à 17h30 le mercredi 28 juin 2023.

### Proposition de calendrier

Le mardi 27 juin 2023		
09h00 - 09h30	Inscription	
Point 1 de l'ordre du jour : sessions CORMON parallèles, Biodiversité et pêche ; Pollution ; Côte et hydrographie ; Déchets marins		
09h30-09h45	Point 1 de l'ordre du jour.A.i-iii : Ouverture de la Réunion	
09h45-10h00	Point 1 de l'ordre du jour.B.i-iii : Questions d'organisation	PNUE/MED WG.550/1 PNUE/MED WG.550/2 PNUE/MED WG.550/Inf.01
10h00-12h30	Point 1 de l'ordre du jour.C.i-iii : i. Révision des évaluations de la biodiversité et de la pêche sur le rapport 2023 sur l'état de la qualité de la Méditerranée ii. Révision du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée : la proposition des chapitres du Pôle Pollution de l'IMAP iii. Examen des évaluations de la côte et de l'hydrographie du Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée  Point 1 de l'ordre du jour.D.iii : Conclusions et recommandations des évaluations de la côte et de l'hydrographie du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée	PNUE/MED WG.550/02 PNUE/MED WG.550/03 PNUE/MED WG.550/04 PNUE/MED WG.550/05 PNUE/MED WG.550/06 PNUE/MED WG.550/07 PNUE/MED WG.550/08 PNUE/MED WG.550/09 PNUE/MED WG.550/10 PNUE/MED WG.550/11 PNUE/MED WG.550/Inf.03 PNUE/MED WG.550/Inf.05 PNUE/MED WG.550/Inf.06 PNUE/MED WG.550/Inf.13 PNUE/MED WG.550/Inf.14
12h30-14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
Sessions CORMON parallèles Biodiversité et pêche ; Pollution ; Côte et hydrographie ; Déchets marins (suite)		
14h30-16h30	Point 1 de l'ordre du jour.A.iv : Déchets marins Ouverture de la réunion  Point 1 de l'ordre du jour.B.iv : Déchets marins - Questions d'organisation  Point 1 de l'ordre du jour.C. i, ii, iv : i. Révision des évaluations de la biodiversité et de la pêche sur le rapport 2023 sur l'état de la qualité de la Méditerranée (suite) ii. Révision du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée : la proposition des chapitres du Pôle Pollution de l'IMAP (suite) iv. Révision de l'évaluation des déchets marins E10 du rapport 2023 sur l'état de la qualité de la Méditerranée ; mise à jours des valeurs de référence et des valeurs seuils pour CI12 ; lignes directrices pour la surveillance des apports fluviaux	PNUE/MED WG.550/02 PNUE/MED WG.550/03 PNUE/MED WG.550/04 PNUE/MED WG.550/05 PNUE/MED WG.550/06 PNUE/MED WG.550/07 PNUE/MED WG.550/08 PNUE/MED WG.550/09 PNUE/MED WG.550/10 PNUE/MED WG.550/12 PNUE/MED WG.550/13 PNUE/MED WG.550/14 PNUE/MED WG.550/Inf.01 PNUE/MED WG.550/Inf.03 PNUE/MED WG.550/Inf.04 PNUE/MED WG.550/Inf.06 PNUE/MED WG.550/Inf.08 PNUE/MED WG.550/Inf.13 PNUE/MED WG.550/Inf.14
16h45-17h30	Point 1 de l'ordre du jour.D. i, ii, iv : Conclusions et recommandations i. Révision des évaluations de la biodiversité et de la pêche sur le rapport 2023 sur l'état de la qualité de la Méditerranée	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>ii. Révision du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée : la proposition des chapitres du Pôle Pollution de l'IMAP</li> <li>iv. Révision de l'évaluation des déchets marins E10 du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée ; mise à jour des valeurs de référence et des valeurs seuils pour CI12 ; lignes directrices pour la surveillance des apports fluviaux</li> </ul>	
<b>Mercredi 28 juin 2023</b>		
Session plénière		
09h30-09h45	Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation	PNUE/MED WG.550/01 PNUE/MED WG.550/02 PNUE/MED WG.550/Inf.01
09h45-12h30	Point 3 de l'ordre du jour : Révision du rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Chapitre 0 : Introduction</li> <li>b. Chapitre 1.1 : Caractéristiques de la mer Méditerranée et changement climatique</li> <li>c. Chapitre 1.2 : Caractéristiques socio-économiques</li> <li>d. Chapitre 1.3 : Coopération régionale</li> <li>e. Chapitre 2 : Évaluations par groupe</li> <li>f. Chapitre 3 : Actions et mesures du PNUE/PAM</li> <li>g. Résumé exécutif</li> </ul>	PNUE/MED WG.550/15 PNUE/MED WG.550/Inf.07
12h30-14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30-15h45	Point 3 de l'ordre du jour : Examen du rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (suite) <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Chapitre 0 : Introduction</li> <li>b. Chapitre 1.1 : Caractéristiques de la mer Méditerranée et changement climatique</li> <li>c. Chapitre 1.2 : Caractéristiques socio-économiques</li> <li>d. Chapitre 1.3 : Coopération régionale</li> <li>e. Chapitre 2 : Évaluations par groupe</li> <li>f. Chapitre 3 : Actions et mesures du PNUE/PAM</li> <li>g. Résumé exécutif</li> </ul>	PNUE/MED WG.550/15 PNUE/MED WG.550/Inf.07 PNUE/MED WG.550/Inf.09 PNUE/MED WG.550/Inf.10 PNUE/MED WG.550/Inf.11
15:45-16:45	Point 4 de l'ordre du jour : Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Perspectives d'avenir d'IMAP</li> <li>b) Flux de travail de la gouvernance de l'EcAp des CORMON et points focaux</li> <li>c) Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée sur la structure de visualisation</li> <li>d) Prochaines étapes</li> </ul>	
16h45-17h30	Point 5 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	
17h30	Point 6 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	